



# PUBLICATION INTERNE ET RESEAU

## Vacance d'emploi

### Secrétaire Général de chambre de métiers et de l'artisanat de Région

Date : 09/03/2022

Les candidatures sont adressées au Président de la CMAR – M Simon VAINQUEUR  
30 Boulevard Félix Eboué – 97100 Basse-Terre  
snoyer@cmguadeloupe.org

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Région, vous êtes son collaborateur direct et chargé(e) de diriger les services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Guadeloupe.

#### **Missions et Activités principales :**

- Responsable devant le Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de région et devant le bureau de la chambre du fonctionnement de l'ensemble des services ;
- Fait exécuter par les services les décisions des instances de la chambre transmises par le Président.
- Anime, coordonne et contrôle toutes les activités dépendant de la chambre des métiers et de l'artisanat de région Guadeloupe.

#### **Savoir :**

- Environnement institutionnel, administratif, politique et économique des instances consulaires et patronales
- Droit public
- Finances publiques

#### **Savoir-faire opérationnel :**

- Prendre des décisions
- Manager des responsables / encadrants
- Coordonner des actions / des projets
- Convaincre des décideurs, des acteurs
- Impulser une stratégie, une politique

#### **Savoir-être :**

- Capacités de leadership
- Capacités de prise de décision
- Aisance relationnelle
- Diplomatie
- Réactivité

#### **Conditions requises d'accès à l'emploi :**

- Etre inscrit(e) sur liste d'aptitude aux fonctions de secrétaire général établie dans les conditions fixées à l'annexe III du statut du personnel ou être Secrétaire Général du réseau des CMA

#### **CONDITIONS D'EMPLOI**

Date de prise de fonction : **1er juin 2022**

Emploi type : Secrétaire Général de Chambre de Métiers et de l'artisanat de Région

Classification de base : **Rang 3**

Statut : Titulaire

Lieu d'affectation : Basse-Terre (avec mobilité sur les sites de l'Institution)

Avantages : Véhicule de fonction ; mutuelle et prévoyance collective ; chèques déjeuner

Rémunération annuelle brute selon grille de rémunération statutaire et expériences professionnelles dans les mêmes fonctions (57 571 € minimum /an)

Date limite d'envoi des candidatures (**envoyer CV et lettre de motivation**) : **6 mai 2022**